



CLUBS
CONNÂTRE
ET PROTÉGER
LA NATURE

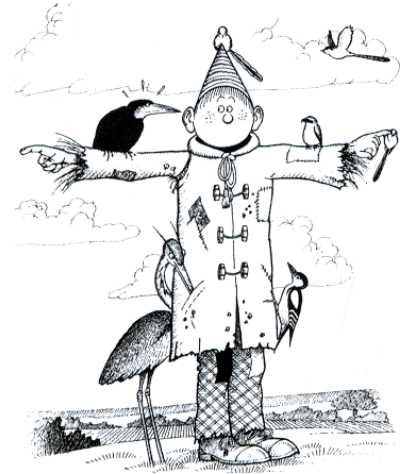
DÉVELOPPER la "Culture de la Nature" à l'échelle d'un territoire

46 propositions !



Fédération des clubs CPN
La Maison des CPN
08240 BOULT-aux-BOIS

Introduction



De nombreux observateurs de la société française nous alertent sur le sujet, plusieurs enquêtes le montrent ou la simple confrontation avec le public, adulte, jeune, voire enseignant le démontre : la culture naturaliste ou la simple « culture de la nature » est littéralement défaillante dans la société française.

La fédération des clubs CPN fait malheureusement le même constat.

Pourtant, l'objet même de la FCPN est précisément de développer la culture naturaliste chez les enfants et les jeunes à travers ses publications, ses campagnes sur la nature, ses formations et la promotion de l'outil « club nature ». Dans son esprit et sa pédagogie, la FCPN s'inscrit dans la droite lignée de La Hulotte.

Aujourd'hui, même si elle a à cœur de développer la qualité et la quantité de ses activités, la FCPN prend conscience que son action éducative n'atteint pas la mesure apte à inverser la tendance de l'érosion de la culture naturaliste dans le pays. C'est pourquoi elle s'interroge sur les moyens de re-développer la culture naturaliste dans les

territoires et elle affirme ici son souhait de jouer un rôle plus important en la matière ; aussi modeste soit-il, il sera nécessairement utile.

Début 2008, le conseil d'administration de la fédération a mandaté un groupe de travail pour entamer la réflexion sur des mesures aptes à favoriser la culture de la nature chez les enfants, les jeunes et même la population tout entière par des actions concrètes.

C'est pourquoi tout au long de l'année, la fédération et le Réseau des clubs CPN de Haute-Normandie ont entrepris de questionner plusieurs personnes ayant un avis autorisé sur la question (liste en annexe). Les réponses à cette enquête ont abouti à ce recueil d'actions possibles à mettre en œuvre le plus rapidement possible dans tous les territoires et que nous nommons :

Un PLAN de DEVELOPPEMENT de la CULTURE NATURALISTE

La FCPN,
Son Président Quentin ROUY

Culture naturaliste ou culture de la nature ?

Le point de vue de la fédération des clubs CPN – Texte de 2005

D'un point de vue environnemental

La situation globale en France (et dans le monde) des écosystèmes, de la biodiversité, du patrimoine naturel, du sort que l'on réserve aux espèces animales et végétales n'est pas celle que l'on pourrait attendre. La plupart des experts qualifient la situation de très alarmante.

Une certaine prise de conscience s'est faite jour. Certaines mesures concrètes, des actions encourageantes ont été menées, grâce, notamment au monde associatif. Malheureusement, le constat objectif de la situation réalisé par la communauté scientifique appelle la poursuite des efforts et la recherche de nouveaux moyens en faveur de la protection de la nature.

La communauté naturaliste

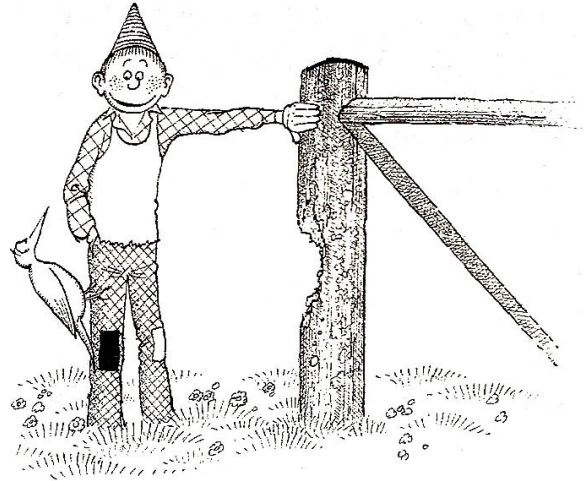
En réaction à cela, la société française a besoin de naturalistes de haut niveau capables d'émettre des avis d'expertise, d'alerter la communauté et de préconiser des mesures de gestion ou de conservation. En ce sens, le naturaliste répond à un besoin de la société (fonction sociale).

La culture naturaliste

Tous les jours, nous faisons le constat que le niveau de perception, de connaissance et de compréhension de la Nature de nos concitoyens est scandaleusement bas.

Les formations secondaires et supérieures n'abordent plus les questions naturalistes. L'école n'apporte plus que très peu de connaissances sur la nature. Les enseignants sont démunis pour faire cet enseignement : ils n'ont ni les connaissances ni les méthodes.

Par ailleurs, nous connaissons bien le rôle des associations dans la diffusion de la culture naturaliste et dans la protection de la nature. Qui demain va donner le goût d'adhérer ou de créer ces associations ?



Répondre au besoin de formation des naturalistes.

Dans le paysage français de l'éducation à la nature, la FCPN s'est donnée pour objet de répondre au besoin de formation naturaliste par l'apport de connaissances et méthodes naturalistes auprès de ses clubs et auprès des enfants et des jeunes qui les composent.

La FCPN souhaite représenter un relais entre la communauté des naturalistes scientifiques et le grand public et être *identifiée* en tant que tel.

Former un certain type de naturaliste

Ce que l'on veut transmettre aux enfants en termes de culture naturaliste, chez les CPN :

- des connaissances naturalistes les plus avancées possibles
- des méthodes (observation, capture)
- une attitude de curiosité
- un esprit critique, une attitude respectueuse d'autrui, l'autonomie
- une sensibilité, une réceptivité, une attention
- le goût de la Nature
- le goût de l'action
- un comportement de tous les instants : respecter et protéger la nature

Par ailleurs, il doit absolument exister une cohérence entre la connaissance, la protection de la nature et le comportement quotidien du naturaliste qui connaît l'impact de ses gestes sur l'environnement et qui adopte une attitude responsable en faveur de l'environnement par exemple dans l'utilisation qu'il fait des transports, de sa consommation d'énergie ou encore de sa production de déchets.

Culture naturaliste ou culture de la nature ?

Selon les clubs, l'âge des enfants, leur intérêt, leur motivation, la formation ou la culture de l'encadrant, les moyens du club, le site, ... il convient d'introduire l'idée de gradation dans l'ambition du projet de formation des jeunes.

Ainsi, les enfants issus de nos clubs pourront devenir, à terme :

- des naturalistes chevronnés reconnus par leur capacité d'expertise
- des amateurs éclairés
- des citoyens ordinaires simplement sensibles aux problématiques naturalistes et capables de réactiver quelques connaissances basiques.

S'il existe un degré croissant dans les compétences acquises selon les cas par les futurs adultes, il n'existe pas de hiérarchie dans l'intérêt des différents projets de club ni de jugement de valeur à y placer.

Si pour les naturalistes « experts », on peut parler de « culture naturaliste », dans les deux autres, on pourra davantage parler de « culture de la nature », et considérer que tout citoyen doit en être pourvu.



R

Remarques, principes directeurs...

« Il y a les choses évidentes mais qu'il vaut mieux dire ; il y a des choses qu'on sait déjà mais qu'on pourrait oublier. »

Eduquer à la nature, c'est contribuer à la protéger.

« Il est nécessaire de développer les programmes d'action pour la préservation de la biodiversité intégrant une volonté d'éduquer les gens à la nature. »

« La solution des problèmes de la nature ne sera que culturelle »

Les menaces globales et locales sur les espaces naturels sont réelles et en augmentation ; l'érosion de la biodiversité est démontrée. Or, les méthodes et techniques de remédiation (techniques de gestion des milieux, réintroduction d'espèces, mises en Réserve...) sont aujourd'hui bien maîtrisées par les techniciens et les associations de protection de la nature : Conservatoires, Réserves, APN... mêmes si elles sont insuffisantes et doivent être soutenues, encouragées, développées. Néanmoins, il est admis aujourd'hui que l'action de protéger doit s'accompagner d'actions éducatives, locales comme globales. L'acte d'éduquer fait partie intégrante de la stratégie de protection de la nature.

Par ailleurs, une éducation à la nature susceptible de modifier les comportements apparaît comme une réponse (même partielle) à l'érosion de la biodiversité. Les experts réunis en 2004 à l'UNESCO pour la conférence sur la biodiversité ont été unanimes : « Nous ne savons pas tout sur la nature, mais nous en savons suffisamment pour la protéger. Mais tous les programmes de protection resteront inefficaces si on n'éduque pas les populations ».

Eduquer à la nature de proximité

« Il faut réhabiliter le cadre de vie quotidien des gens ; privilégier la nature de proximité. »
« C'est une ineptie que les habitants d'un village ne connaissent pas leur patrimoine naturel, riche ou pauvre ! »

A l'instar des espèces rares ou des milieux naturels particulièrement sensibles, la nature « ordinaire », de proximité subit des dommages mis en évidence par les différents programmes comme le programme « STOC » (Suivi Temporel des Oiseaux Communs). Par ailleurs, la population (adultes, jeunes, enfants) méconnaît à un point alarmant son environnement proche : incapacité de nommer des espèces avec lesquelles nous cohabitons : papillons du jardin, oiseaux des bois ou du parc urbain, les fleurs des bords de route.

Eduquer à la nature ? Eduquer tout court !

« Un enfant se construit dans la découverte du monde, on se reconnaît en nommant les choses ; l'éducation à la nature est donc un outil de construction de la personnalité »

La découverte, l'exploration de la nature est un support de premier ordre pour le développement intellectuel, psychologique d'un individu, quelque soit l'âge mais plus particulièrement encore d'un jeune enfant.

Plus tard, l'éducation à la nature vise l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de comportements. Elle est jalonnée d'un certain nombre de valeurs (respect, tolérance, autonomie, sens critique...) que cette éducation à la nature partage avec l'éducation à l'environnement et peut-être même l'éducation tout court !



Les évolutions du contexte

« Jadis, en revenant de l'école à pied, l'émerveillement venait des multiples fleurs, fruits et bestioles de toutes sortes qui bordaient le bas-côté de la route et non pas des paquets d'herbes pourrissantes laissées par le gyrobroyeur »

« Autrefois, les générations étaient "guidées" par des cadres sociétaux donnant des repères aux gens. Aujourd'hui, il n'existe plus d'école des "cadres" »

« Aujourd'hui, le côté virtuel des loisirs, la technicité du quotidien augmentent la distance entre les enfants et leur environnement, notamment la nature »

« Etre naturaliste suppose concentration et persévérance que l'ère du zapping n'encourage pas. »

Du terrain, du terrain, encore du terrain

« Il convient de restaurer le contact des enfants avec la nature, la plus authentique, leur en faire découvrir les richesses et la diversité pour montrer qu'elle ne se réduit pas au schéma simple que notre environnement quotidien propose. »

« Créer des lieux de découverte en milieux urbain et péri urbain tant pour les adultes que pour les enfants en réservant un lieu d'exploration en accès libre : mares, plates-bandes écologiques, jardins verts »

« Organiser une offre massive de sorties nature encadrés par des Guides Nature bénévoles ou professionnels à destination de toute sa population »

La découverte de la nature : un loisir démocratique ?

« La découverte de la nature fait partie des loisirs simples, pas chers et donc pour tous. »

L'importance de la connaissance

« Il faut développer La Connaissance à l'école et replacer l'homme à sa vraie place. »

« Il faut en préalable, informer le public et les enfants et leur faire prendre conscience de la

situation déplorable de la nature, des enjeux liés à la conservation de la biodiversité. »

« Un enfant se construit dans la découverte du monde, on se reconnaît en nommant les choses.../... »



Si l'apprentissage des connaissances n'est pas une fin en soi, il intervient comme un élément (parmi les autres comme les savoir-faire, les comportements,...) de la « culture de la nature ». Il semble aberrant aujourd'hui que nos concitoyens ne soient même plus en mesure de nommer le nom d'espèces animales ou végétales qu'ils côtoient quotidiennement et donc leur sont étrangères au lieu de leur être familières...

Ne rien faire !

« Il faut officialiser le fait qu'il est important d'emmener les enfants "ne rien faire" (= observer, rêver, être autonome, se construire soi même, ne pas être en attente, ne pas consommer) dans la nature, surtout pour les petits (3 - 8 ans) »

L'idée qu'il faut réaffirmer l'importance de « connaître » la nature, n'est pas en contradiction et n'exclut pas qu'on puisse par ailleurs permettre aux enfants de fréquenter la nature et « n'y rien faire », développer une approche sensible... ! Manquerait plus que ça ! :

L'importance des méthodes

Les méthodes, démarches et techniques éducatives sont aujourd'hui relativement bien identifiées : pédagogie active, démarche expérimentale, éco-pédagogie... Sont-elles connues et utilisées par tous les éducateurs et enseignants ?

Redonner aux sciences de la nature la place qu'elles ont perdue.

« L'écologie peut être élevée au rang de matière majeure. Les maths n'ont pas à être une matière principale. Elles offrent l'avantage d'apprendre la logique, le raisonnement et surtout c'est un moyen commode pour "classer" les élèves. »

De la cohérence !

« Il est important d'envisager une "culture de la nature" en cohérence avec les principes du développement durable (minimiser les impacts carbone, réduire ses déchets, etc.) »

L'éducateur à la nature ne peut pas faire abstraction du contexte environnemental « difficile » que nous connaissons et des grands enjeux planétaires : empreinte écologique, désordres climatiques, raréfaction des ressources... Si l'objet de l'éducation à la nature n'est pas directement l'éducation aux problématiques environnementalistes, elle s'inscrit dans l'éducation à l'environnement et au développement durable ; en ce sens, elle doit prendre en compte le contexte général qui tend à former des citoyens responsables respectueux de l'environnement.

Ne pas faire abstraction des expériences existantes

Il existe en France des actions déjà exemplaires, des structures qui font un travail formidable. Les réseaux qui tendent à les relier et à aider à l'extension des actions doit être encouragés et soutenus afin d'étendre les « choses qui marchent ».

Agir à grande échelle.

« Il faut penser des mesures généralisées, qui touchent le plus de monde possible : notre échelle actuelle (toutes les APN) est anecdotique et on pratique ça mais à des échelles toutes petites, beaucoup trop petites. »

L'éducation à la nature à l'école.

« Inclure l'initiation à la nature dans les programmes scolaires »

« Faire de la biodiversité un axe de l'enseignement primaire, très tôt dans le parcours éducatif, avec des sorties sur le terrain et un lien avec la nature de proximité »

« Les cours de SVT doivent comprendre aussi la compréhension de l'étude du vivant, sur le terrain, par opposition à celui des livres de science nat' »

De nombreuses réponses (une grande majorité) à l'enquête reprennent cette idée. Or, l'examen des programmes scolaires montre que ces derniers sont parfaitement adaptés à une étude de la nature digne de ce nom ! Contre toute attente, en

école primaire, au collège, la Nature est un sujet d'étude parfaitement identifié ; les sorties nature sont clairement préconisées !!!

Les pratiques, la formation des enseignants semblent davantage à remettre en cause.

La convergence des co-éducateurs (chanson connue).

« Le rôle des parents est essentiel, d'autant plus qu'ils agissent auprès de l'enfant très jeune »

« Les médias ont un rôle primordial »

Rétablir un équilibre « éducation à la nature »/ « éducation à l'environnement »

« Agir pour que l'éducation à la nature retrouve la place qui lui revient au sein de l'éducation à l'environnement. »

« Réaffirmer la place centrale de l'animation-nature dans le magma actuel de l'éducation au développement durable où il y a de tout, dans les thématiques, les ambitions pédagogiques et les méthodes. »

S'il est évident que l'éducation naturaliste entre dans le champ de l'éducation à l'environnement (c'était même historiquement la première à y être entrée), on constate que les enjeux liés à l'éducation à l'environnement croissent sans cesse : de l'éducation à la nature, on est passé à l'éducation à l'environnement, puis à l'écocitoyenneté, au développement durable, et nous sommes aujourd'hui dans des problématiques encore plus vastes : la solidarité et la responsabilité planétaire ... Sans rejeter cette évolution nécessaire, les problématiques naturalistes s'en trouvent proportionnellement réduites voire, tendent à disparaître alors qu'elles représentent le fondement de la compréhension du fonctionnement de nos espaces naturels.

Parmi les propositions reçues lors de l'enquête, certaines ont été identifiées par le groupe de travail de la FCPN comme des actions concrètes demandant une mise en œuvre.

Cette mise en œuvre peut prendre la forme :

- D'un renforcement car c'est une action déjà existante quelque part
- D'une expérimentation car c'est une idée neuve

Les actions proposées dans ces fiches qui suivent demandent à être mises en cohérence avec le territoire retenu : agglomération, pays, département, région...

Quelques actions identifiées sur le plan national ont volontairement été conservées ici.

Ces fiches action décrivent l'esprit général de l'action retenue, les objectifs généraux, les moyens imaginés et elles ont été classées par échelle de territoire.

Elles précisent les acteurs possibles.





AGIR sur les PROGRAMMES de la FORMATION UNIVERSITAIRE

2 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

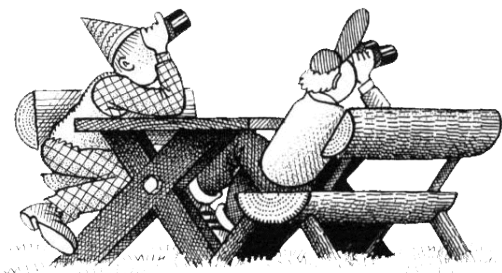
- Proposer des options naturalistes poussées dès la première année universitaire dans les filières liées à l'environnement.
- Eriger les sciences naturelles (et pas que la biochimie, la physiologie ou d'autres disciplines de ce genre) en tant que discipline comptant vraiment pour les exams, les concours....avec un volume horaire plus conséquent incluant du terrain et des travaux pratiques !

Fiche action 2/1 : Créer des postes de chercheurs naturalistes

À développer

Fiche action 2/2 : Soutenir, aider les associations naturalistes universitaires par des moyens leur permettant d'organiser des sorties, voyages d'études, recherches...

À développer





AGIR sur les OUTILS D'EDUCATION à la NATURE 7 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

- Créer des outils aptes à aider les éducateurs à l'environnement quel que soit leur cadre et leur structure

Fiche action 3/1 : Inventorier et évaluer les outils existants, valoriser et diffuser les outils susceptibles de développer toutes les formes d'éducation à la nature, identifier les manques

acteurs : structures d'éducation à l'environnement (MNE, CPIE, &Cie), GRAINES, fédérations nationales (FNE, E&N, FCPN, FRAPNA, UNCPIE, ??), Agences Régionales de l'environnement,...

Fiche action 3/2 : Créer et offrir une mallette pédagogique de sensibilisation à la nature à chaque enseignant d'un territoire comprenant : matériel, biblio (la collection de la Hulotte, des magazines : *la salamandre, terre sauvage...*)

acteurs : réalisation FCPN, LPO, ?, financement collectivités locales, fondations (Nature & découvertes, FNH, autres ?)

Fiche action 3/3 : Rédiger un guide pour les parents : "J'éduque mes enfants à la nature.

acteurs : auteur collectif ?, FCPN, Ecole & nature, une structure d'éducation à l'environnement
éditeur : Plume de carotte

Fiche action 3/4 : Rédiger ou constituer d'après l'existant un guide de l'enseignant : "Je pratique des activités d'éducation à la nature avec les élèves"

acteurs : auteur collectif ?, FCPN, Ecole & nature, une structure d'éducation à l'environnement
éditeur : Plume de carotte

Fiche action 3/5 : Rédiger ou constituer d'après l'existant un guide de l'animateur : "Je pratique la découverte de la nature dans mon centre de vacances"/Diffuser l'ouvrage "Piste" (Editions Milan)

acteurs : auteur collectif ?, FCPN, Ecole & nature, une structure d'éducation à l'environnement
éditeur : Plume de carotte

Fiche action 3/6 : Rédiger ou constituer d'après l'existant un guide du Guide nature

acteurs : auteur collectif ?, FCPN, Ecole & nature, une structure d'éducation à l'environnement
éditeur : Plume de carotte

Fiche action 3/7 : Rédiger ou constituer d'après l'existant un guide de l'animateur de club : "Je crée et j'anime un club nature"

acteurs : FCPN,
éditeur : Plume de carotte



SOUTENIR, ORGANISER les ACTIONS d'EDUCATION à la NATURE

4 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

- Soutenir l'action associative à l'initiative des structures périscolaires
- Renforcer l'aide au montage de projet

Fiche action 4/1 : Renforcer, soutenir l'action des structures existantes ou créer un **service conseil** ayant pour mission l'aide et le **soutien au montage de projets** en éducation à la nature identifié par toutes les structures parascolaires

acteurs : une structure d'éducation à l'environnement, Agences Régionales de l'environnement, un GRAINE

Fiche action 4/2 : Créer et/ou renforcer un **système de bourse** afin d'aider financièrement les projets d'éducation à la nature et les actions concrètes de terrain (création de mares, d'arboretum, de plantations, ...).

acteurs : collectivités locales, régions, départements

Fiche action 4/3 : Editer une revue gratuite (ou pas très chère) "Eduquons à la Nature" avec un financement public

acteurs : auteur collectif?, FCPN, Ecole & nature, une structure d'éducation à l'environnement, Agences Régionales de l'environnement,...

Fiche action 4/4 : Multiplier les **séjours** pour enfants du type camps, séjours scientifiques... appliquant une vraie démarche d'éducation à la nature

acteurs : structures d'éducation

à l'environnement, GRAINEs, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...)...





DEVELOPPER, RENFORCER L'OFFRE de DECOUVERTE de la NATURE pour le GRAND PUBLIC

7 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

- Soutenir toutes les actions favorisant le développement du contact, de la sensibilité, les connaissances, la compréhension du patrimoine naturel, des enjeux de conservation de la biodiversité, notamment à proximité du public (la nature ordinaire est extraordinaire)

Fiche action 5/1 : Organiser, soutenir **une offre massive de sorties nature** encadrés par des Guides Nature bénévoles ou professionnels à destination de toute la population, des plus jeunes enfants jusqu'aux séniors de manière à ce que tous les habitants du territoire connaisse son patrimoine naturel, ses richesses, ses faiblesses, ses problèmes...

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), collectivités locales...

Fiche action 5/2 : Développer, renforcer le **réseau de sites de découverte** proches et librement accessibles sur l'ensemble du territoire : espaces visitables, sentiers de découvertes...

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement,...

Fiche action 5/3 : Soutenir **l'organisation de manifestations** autour de la nature (type Fête de la Nature)

acteurs : toutes structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, toutes APN, naturalistes amateurs, jardiniers...

financeurs : état, collectivités, sponsors, entreprises...

Fiche action 5/4 : Développer **une formation de "guide nature"** destinée aux naturalistes bénévoles ou professionnels afin qu'ils acquièrent les compétences spécifiques d'animation grand public et enfants.

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement,...

Fiche action 5/5 : Multiplier **les articles sur la nature** (espèces, milieux, enjeux, gestes de préservation) dans les journaux des collectivités, les gazettes municipales : propositions d'articles pré-rédigés, incitation auprès d'auteurs (assos, naturalistes amateurs...) à rédiger des articles dans leur journal local, concertation avec les journalistes territoriaux...

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, APN (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement, naturalistes amateurs...

Fiche action 5/6 : Organiser **des « cafés-débats »** sur le thème de la nature

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, APN (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement, naturalistes amateurs...

Fiche action 5/7 : Développer **des stages "chantier-nature"** (journées, week-end, ou séjours) pour le grand public adultes, combinant travaux de valorisation d'un site naturel et découverte d'un milieu. Exemple type : les Blongions dans le Nord

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, assos APN, associations développant des chantiers



AIDER, SOUTENIR, ORGANISER l'ACTION des FAMILLES auprès de leurs ENFANTS 4 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

- Faire pénétrer la culture de la nature dans les foyers ; les parents ont un grand rôle à jouer

Fiche action 6/1 : Organiser **des sorties-nature spéciales "famille"**

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, assos investis de l'éducation à l'environnement, Parcs, Réserves, LPO..., collectivités locales, Agences Régionales de l'environnement,...

Fiche action 6/2 : Permettre à des groupes (familles ou amis) de **se constituer en club (?)** pour s'organiser en autonomie une découverte de la nature de leur territoire. Un guide (internet si possible !) ou un programme présentant les offres de sorties ou d'intervenants est fourni par la collectivité et le club organise librement ses sorties.

acteurs : réseaux régionaux existant

Fiche action 6/3 : Expérimenter des partenariats avec des associations spécialisées : crèches parentales, associations familiales, écoles de parents,... pour développer une nouvelle offre d'activités.

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, assos investis de l'éducation à l'environnement, réseaux régionaux existant, clubs relais

Partenaires : CAF

Fiche action 3/3 (déjà dans voie de passage n°3) : Rédiger **un guide pour les parents** : "J'éduque mes enfants à la nature.

acteurs : auteur collectif?, FCPN, Ecole & nature, une structure d'éducation à l'environnement

éditeur : Plume de carotte



DEVELOPPER ET DEVERSIFIER L'OUTIL CLUB NATURE

5 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

- L'outil club nature a fait ses preuves (école de la nature, diversité des lieux d'éducation, développement de projets à long terme, investissement bénévole,...) ; il convient de le développer
- Développer la qualité et quantité des actions des clubs

Fiche action 7/1 : Soutenir les organisations nationales fédérant les clubs nature (ex : clubs CPN)

acteurs : ministère, collectivités (régions, départements, agglos, communauté de communes...)

Fiche action 7/2 : Développer les réseaux régionaux, soutenir leur action d'aide aux clubs qui démarrent, d'assistance aux clubs (formation, prêt de matériel, aide au montage de projet), conception d'actions communes. Ex : la Haute-Normandie

acteurs : ministère, collectivités (régions, départements, agglos, communauté de communes...)

Fiche action 7/3 : Promouvoir l'outil "club Nature" : explorer des niches nouvelles de lieux potentiels créateurs de clubs. Ex : Intervenir dans les formations d'animateur nature, BTS GPN, pour présenter les clubs CPN, intervenir dans les formations d'éco délégués d'établissements en Agenda 21, ...

acteurs : FCPN, réseaux régionaux existant, clubs relais...

Fiche action 6/2 : Permettre à des groupes (familles ou amis) de **se constituer en club (?) pour s'organiser en autonomie une découverte de la nature de leur territoire. Un guide (internet si possible !) ou un programme présentant les offres de sorties ou d'intervenants est fourni par la collectivité et le club organise librement ses sorties.**

acteurs : réseaux régionaux existant

Fiche action 7/5 : Explorer la piste des entreprises pour proposer aux salariés une activité de loisirs de type « club ». Ex : Le club CPN de l'Usine (95)

acteurs : FCPN, réseaux régionaux existant, clubs relais...



AGIR au NIVEAU des COMMUNES

4 fiches action

REMARQUES GENERALES :

- Le territoire de la commune est une échelle de territoire en prise directe avec le citoyen ; c'est son lieu de résidence, mais « habite-t-il » toujours vraiment sa ville ou son village ?
- Aider le citoyen à redécouvrir le patrimoine naturel de sa commune (ou communauté de communes), les richesses, les menaces peut-être, les beautés, les enjeux...
- Le citoyen agit tous les jours sur la nature ; est-il bien formé et bien informé ?
- Les personnels municipaux (services espaces verts...) agissent sur la diversité locale ; il serait nécessaire de la former, des les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques
- Les service "enfance-jeunesse" des municipalités disposent d'animateurs qu'il serait bon de sensibiliser et de former pour qu'ils soient en capacité d'intégrer l'en dans leurs projets éducatifs

Fiche action 8/1 : Aider les communes (ou groupement de communes) dans le cadre de leur politique culturelle et de la valorisation de leur patrimoine de prendre en charge la diffusion de la culture naturaliste sur leur territoire : visite découverte de sites, expos, conférences, expo-photos, aménagement de sites... à destination de toute sa population : grand public, scolaires, enfants; jeunes, seniors...

acteurs : structures d'éducation

à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement,...

Fiche action 8/2 : Proposer aux communes des niches d'économies d'argent par une politique de sobriété énergétique (par exemple, limiter les illuminations de Noël, réduire les éclairages publics inutiles, réduire le gaspillage,...) et reverser l'argent économisé à une bourse au profit de l'éducation à la nature qui financerait classes verte, club nature, aménagements de coins sauvages ouverts...

acteurs : structures d'éducation

à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement, clubs CPN...

Fiche action 8/3 : Créer des "terrains de découvertes écologiques", des jardins sauvages, voire même des "terrains vagues" (friche écologique valorisée) à proche des zones habitées, avec liberté d'accès aux enfants

acteurs : structures d'éducation

à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement, clubs CPN...

Fiche action 8/4 : Mettre à disposition de tout établissement scolaire un terrain qui aura pour destination une reconquête de la biodiversité.

acteurs : communes



AGIR au NIVEAU des ENTREPRISES

3 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

- Associer le lieu ou l'environnement professionnel à une certaine forme de découverte et d'éducation à la nature

Fiche action 9/1 : Travailler avec les employeurs publics et privés et les comités d'entreprises pour **proposer aux salariés des programmes de formation** portant sur la nature et des visites de sites naturels de proximité.

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement, clubs CPN...

Fiche action 9/2 : Inciter et aider des entreprises ou des Comités d'Etablissements d'entreprise à organiser **une offre de sorties nature** encadrés par des Guides Nature bénévoles ou professionnels à l'intention de son personnel ou des enfants du personnel.

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement, clubs CPN...

Fiche action 9/3 : Promouvoir auprès **des comités d'entreprise** des offres de loisirs et de découverte de la nature pour les **enfants du personnel, les salariés** : stages nature, animations ponctuelles, sorties-découvertes...

acteurs : structures d'éducation à l'environnement, GRAINES, localement APN investis de l'éducation à l'environnement (Parcs, Réserves, LPO...), Agences Régionales de l'environnement, clubs CPN...



FAVORISER, ENCOURAGER
les MECANISMES du BENEVOLAT
2 fiches action

OBJECTIFS GENERAUX :

Décider de mesures d'encouragement fiscales à l'intention des citoyens qui œuvreraient bénévolement dans les associations d'éducation et de protection de la nature

Faire connaître les mesures existantes aux bénévoles déjà engagés qui ignorent de quoi ils peuvent bénéficier

Fiche action 10/1 : Rechercher, étudier, évaluer, les aides, les mesures de soutien au bénévole déjà existantes. Identifier les manques. Proposer des évolutions.

acteurs : FNE, CFEEDD, ministère ?

Fiche action 10/2 : Rechercher, évaluer, (re)diffuser, les guides du bénévole déjà existant.

acteurs : FNE, CFEEDD, ministère ?